

espèce durant les mois d'hiver, se comptent sur les doigts d'une main. TRAQUET PATRE (*Saxicola torquata*) : Gembloux, hivernage de 1 femelle (JFN, LN). ROUGE-QUEUE NOIR (*Phoenicurus ochruros*) : Waimes 30.11, 1 ex. (JD).

FAUVETTE A TETE NOIRE (*Sylvia atricapilla*) : Ombret, un mâle présent durant les mois de décembre et de janvier (JF); Huy en 01, 1 femelle (ADR). POUILLLOT VELOCE (*Phylloscopus collybita*) : Clermont-sous-Huy 19 et 20.11, 1 ex. (JF); encore à Ecaussinnes et à Presles le 15.12 (PVD, RDRs) ainsi qu'à Naninne (GR); Ombret 24.01, 1 ex. (JF); pas d'hivernage en Brabant, le dernier ex. ayant été noté à Kraainem le 25.11 (SB, SL).

BRUANT PROYER (*Emberiza calandra*) : Cortil-Noirmont 01.12, 1 ex. chante (JFN, LN). BRUANT ORTOLAN (*Emberiza hortulana*) : Plainevaux 06 et 29.09, passage de 4 et 2 ex. (PDv). BRUANT DES ROSEAUX (*Emberiza schoeniclus*) : Ombret 13.13, 1 ex. en plein bois (JF); Theux 20.12, 12 ex. dans des épicéas (ADx). BRUANT DES NEIGES (*Plectrophenax nivalis*)* : une observation dans l'Est du pays, Bütgenbach 17.11, 4 ex. (AHb). CHARDONNERET (*Carduelis carduelis*) : signalé en province de Liège (JD) et dans le Brabant (HW, JPJ, PN, RL, RoP) en 11 et 12; peu ailleurs. TARIN DES AULNES (*Carduelis spinus*) : nombreuses mentions de passage et de présence hivernale; citons Châtelineau 06.10, 150 ex. (JMi); Presles 26 et 27.10, 100 ex. en tout (RDRs); Manderfeld 02.11, 25 ex. (WP); Waimes 17 et 29.11, 35 et 12 ex. (JD); Suxy 21.11, un millier d'ex. en migration (JMi); Ombret, nombreux en 11 et 12 (JF); Presles 15.12, 15 ex. (RDRs); Farciennes et Châtillon 22.12, 100 et 120 ex. (JPJ, MI); en Brabant, nombreux en 12 et 01 (DE, HW) mais peu nombreux dans le Namurois (GR). LINOTTE A BEC JAUNE (*Carduelis flavirostris*) : plusieurs mentions d'hivernage, à Kraainem du 09 au 26.11, 60 ex. et courant 12, jusqu'à 400 ex. (SB, SL); à Weerde 11.11, 80 ex. (BBt); à Hofstade 17.11, 80 ex. (BBt, CJ); à Weerde 13.12, encore 1 ex. (BBt); et en Lorraine, à Waltzing, uné douzaine d'ex. à la mi-décembre (CMo). SIZERIN FLAMME (*Carduelis flammea*) : Fleurus du 12 au 16.10, en tout près de 500 ex. (RDRs); Bambois 24.11, 60 ex. (RDRs); Nassogne, nombreux en 11 (EH); Saint-Vith 03 et 06.12, 11 ex. dans des bouleaux au centre de la ville (GLe); Ombret 15, 22 et 24.12, 1 ex. chaque fois (JF); Châtillon 22.12, 4 ex. (JPJ); l'espèce est cependant très rare dans le Namurois (FJ, GJ, GR, GV, MTB, MV, PM). SERIN CINI (*Serinus serinus*) : Uccle 07.11, 15 ex. (HW); Biez 11.11, 1 ex. (NSn); Châtelineau 15.12, 3 ex. dont l'un chante (MI). BECCROISE DES SAPINS (*Loxia curvirostra*) : les cas d'hivernage sont fort nombreux; pour le Brabant relevons Boitsfort 02.11, 1 ex. (JPJ); Marilles 03.11, 1 ex. (DLA, RML); Ter-vueren 17.11, 2 ex. (JPJ); Villers-la-Ville en 11 et 12, 10 ex. (PN); Forêt de Siognes 23.12, 20 ex. (PN); Uccle 16.01, 15 ex. (HW); en province de Liège, Francorchamps 06 et 21.11, 2 et 6 ex. (JD); Waimes 17.11, 28 ex. (JD); Stavelot 17.11, 3 ex. (JD); Jalhay, Pepinster (AL); omniprésent en Condroz et Ardenne, certains ex. chantent, d'autres nourrissent symboliquement (GOR, JF, MDe, RLi); dans le Namurois, nettement plus nombreux que les années précédentes (FJ, GJ, GR, GV, MTB, MV, PCh); dans le Luxembourg enfin, nombreux en 11 à Nassogne (EH) et Lierneux (MDe); Croix-Scaille courant 11, 12 et 01, nombreux également (HW); Châtillon du 20 au 25.12, petits groupes de quelques ex. (JPJ); Suxy 21.11, 8 ex. (JMi); en Hainaut : Acoz 23.11, 5 ex. (MI). PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*) : dans l'ensemble, faible hivernage surtout remarqué en province de Namur (GR).

CORBEAU FREUX (*Corvus frugilegus*) : Monstreux, un dortoir de 3.000 ex. à partir du 15.12 (PDy). CASSENOIX MOUCHETE (*Nucifraga caryocatactes*)* : Schönberg 11.11, 1 ex. (HWi).

Résultats préliminaires de l'opération Migration 74 (J. Tricot)

L'opération Migration 74 consistait à placer une série d'observateurs, répartis le long d'axes situés au travers du passage migratoire d'automne, en demandant à ces observateurs d'enregistrer le « flot » migratoire durant des périodes simultanées préétablies. En fonction des effectifs probables de collaborateurs, quatre

axes avaient été choisis, matérialisés par des autoroutes et des routes principales. Au nord, le choix s'était porté sur l'E3 de Tirlemont à Eupen (110 km). Au centre, l'E40 de Bruxelles à Namur et la N4 de Namur à Bastogne (132 km) matérialisaient une longue dorsale traversant toute la Wallonie. Au sud, les observateurs seraient échelonnés le long de l'axe : Mons - Beaumont - Philippeville - Beauraing (82 km). En Lorraine, deux solutions étaient proposées : l'axe Recogne-Arlon (46 km) ou l'axe Florenville-Arlon (38 km). Deux matinées d'observation étaient prévues, à répartir en octobre et novembre.

L'un des buts principaux de l'opération résidait dans l'espoir de voir participer un nombre maximum de collaborateurs, sans tenir compte de la valeur des connaissances de chacun. Il était ainsi permis de penser qu'un effectif élevé de débutants aurait l'occasion de prendre conscience de la réalité du passage migratoire. C'est bien pourquoi la certitude que l'observateur pourrait identifier spécifiquement tous les oiseaux au vol ne fut pas retenue lors de l'élaboration du programme. Dès lors, les formulaires, à remplir en cours d'observation, rassemblaient sept groupes d'oiseaux : rapaces, vanneaux, corvidés, pigeons ramiers, étourneaux, grands turdidés (merles et grives) et petits passereaux. Cependant l'identification précise des espèces restait souhaitable. Devaient être notés : le nombre d'oiseaux de chaque bande, la direction du vol et l'altitude du passage par rapport au sol, toutes ces données par tranche de 10'.

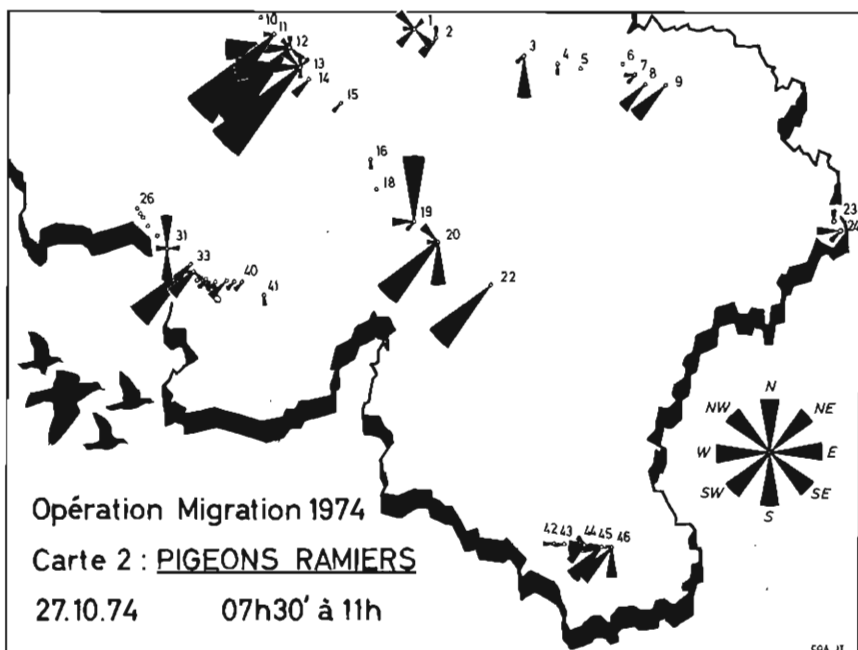
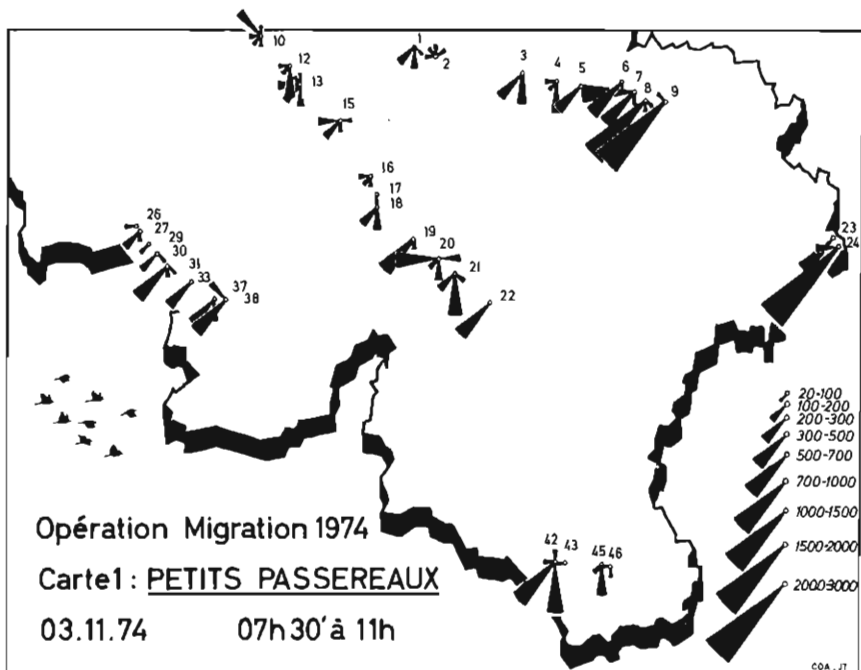
Deux dates d'observation ont été retenues : 27 octobre et 3 novembre (de 07 h 30' à 11 h). La dorsale nord a été couverte d'Opheylissem à Battice (E3, 66 km), par 9 postes (stations 1 à 9 des cartes). La dorsale centrale de Boitsfort à Marche (E40, N4, 97 km) échelonnait 13 postes (stations 10 à 22). La dorsale sud d'Harmignies à Villers-deux-Eglises (50 km) occupait 15 postes le 27.10 et 8 postes le 03.11 (stations 26 à 41). De plus, la Section Aves-Ostkantone a réalisé l'observation en 2 postes (stations 23 et 24), à l'extrême est du pays (Manderfeld). En Lorraine, une série de postes (5 le 27.10 et 4 le 03.11) (stations 42 à 46) était située sur la route de Jamoigne à Vance (20 km).

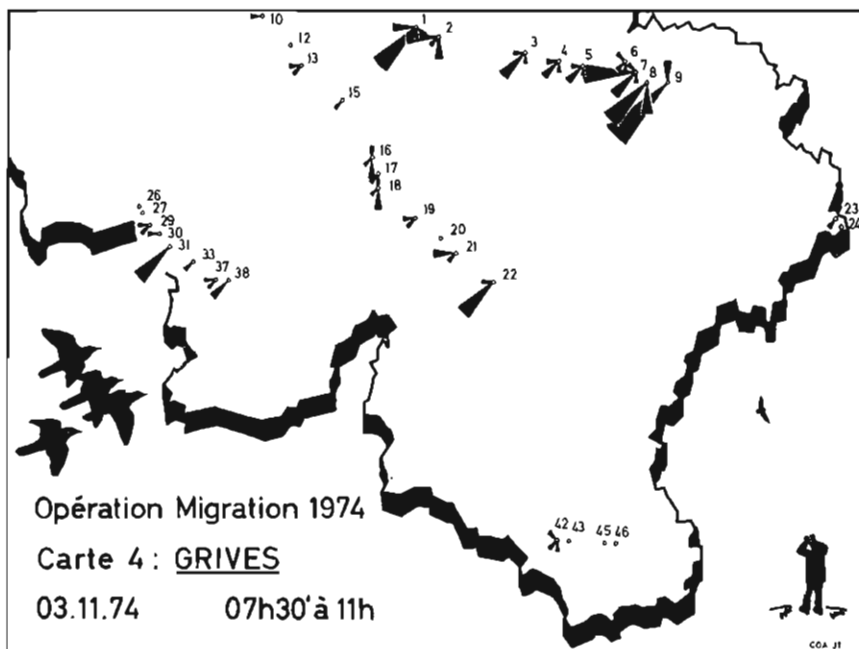
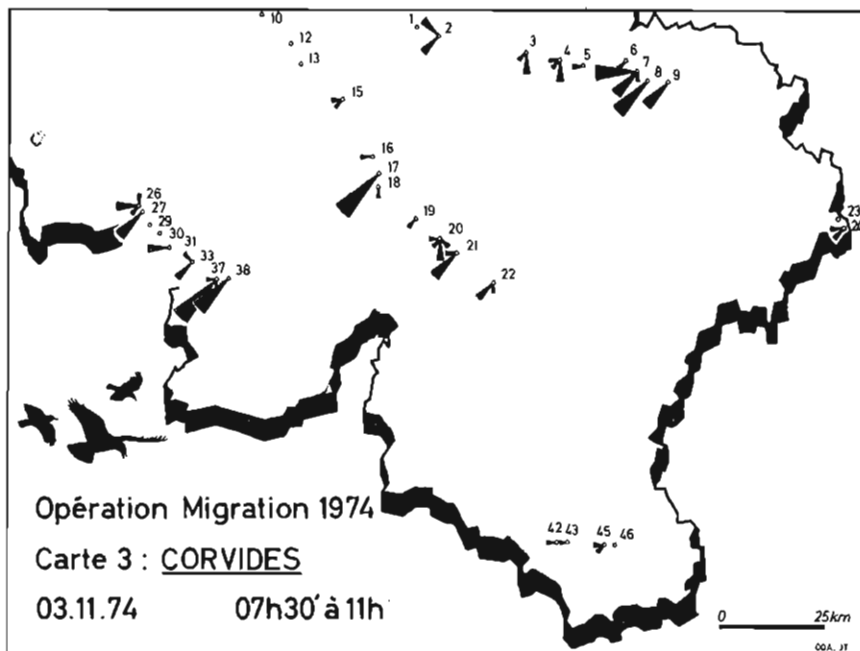
L'emplacement précis de chaque poste a été déterminé à l'avance par les membres du BCOA, soit en fonction de la connaissance antérieure des sites, soit en fonction du paysage.

Le choix des trois grandes dorsales était basé sur le fait que celles-ci, de direction sensiblement NW-SE, recourent le courant migratoire principal de direction NE-SW.

Le nombre total de collaborateurs s'est élevé à 102 (80 le 27.10 et 64 le 03.11), dont 41 ont participé aux deux matinées d'observation : Aldersons, F.; Amory, B.; Bivort, J.P.; Bruyère, H.; Califice, B.; Carels, C.; Charlier, P.; Claude, E.; Clotuche, E.; Colette, P.; Collin, A. C. et D.; Coustry, A.; Darquennes, C., G. et M.; Dejaifve, P.; de Mevius, E.; Depape, J.C.; Dernier, A.; du Bois d'Enghien, P.; Evrard, N.; Garin, E., P. et Ph.; Gijs, F.; Girkes, M.; Goblet, C.; Goffin, V.; Gonzette; Grosjean, G.; Guérin, G.; Guériat, H.; Habsch, A.; Henrard, J.; Heymans, E.; Houba, C.; Hubaut, D.; Istasse, C.; Ittelet, M.; Jacob, J.P.; Jacobs, A.; Joiris, C.; Joiris, P.; Lafontaine, D, E. et R.M.; Lahou, R.; Lecocq; Lefebvre, C.; Lefevre, H.; Leprince, E.; Loumaye, E.; Magerat, A.; Main, M.; Maus, H.; Mecot, J.; Moïs, C.; Monard, C.; Moncousin, M.; Murges, E.; Neuray, P.; Nicolay, C. et M.; Noulard, J.F.; Orban, P.; Paquay, M.; Paquet, A.; Peeters, J.F.; Petit E.; Pfeiffer, W.; Pirion; Piesens, O.; Potvlieghe, Rb et Rl; Pourtois, A.; Rion, P.; Robert, G.; Robert, P.; Rosseel, H.; Schaecken, P.; Scheuren, F.; Scholzen, P. et R.; Schröder, M.; Storms, N.; Tahon, J.; Termol, L.; Thewys, A.; Tricot, B. et J.; Van Coppenolle; Vanderhoeven, M.; Van Dijck, P.; van Esbroeck, Ja et Jo; Vansteenwegen, C.; Vertessen, H.; Voirie, L.; Volenne, E.; Wesel, M.C.

Il convient d'ajouter que le 27.10, les observations réalisées aux stations 35 à 41 l'ont été avec la collaboration des stagiaires des Jeunesses Scientifiques, secteur enseignement officiel.





Les conditions climatiques n'ont guère été favorables, mais reflètent celles de l'ensemble des mois d'octobre et novembre.

Le 27.10 : ciel couvert 8/8, plafond bas, vent assez fort à fort du secteur W à SW, bruine, pluie intermittente, quasi généralisée en fin de période, température de + 6 à + 9° C. Le 03.11 : ciel couvert, quelques éclaircies, vent faible à moyen du secteur W, plafond des nuages plus élevé que le 27.10, bruine éparsse, température de + 3 à + 5° C.

Le nombre de feuilles des formulaires s'élève à 311 après centralisation. Le dépouillement fastidieux de cet ensemble hétéroclite du fait des connaissances différentes des observateurs est loin d'être terminé. D'autre part, il est certain que le rendement de chaque station est variable suivant sa position, dans une même région. Les cartes 1 à 4 synthétisent graphiquement les résultats obtenus pour les petits passereaux (03.11), les pigeons ramiers (27.10), les corvidés (03.11) et les grives (03.11). Il n'est pas tenu compte des données totalisant moins de 20 oiseaux en une station, durant l'observation (3 h 30').

Les données se rapportant aux Etourneaux et aux Vanneaux n'ont, actuellement, pas été retenues. En effet, la présence de multiples dortoirs d'Etourneaux cache le passage véritable et nécessite une étude plus approfondie : en début d'observation, les vols ne semblent pas obéir à un impératif directionnel précis. Quand aux bandes de Vanneaux, nombreuses en Brabant et Condroz, elles errent de-ci de-là, phénomène typique de la saison.

Le flot migratoire des *petits passereaux* se répartit d'une façon semblable les 27.10 et 03.11. Cependant le passage est nettement plus fourni à la seconde date. Le 27.10, le total des petits passereaux recensés, sur l'ensemble des stations, dans le secteur directionnel W-SW-S-SE, s'élève à 11.000 oiseaux. Le 03.11, ce même total atteint 17.100 oiseaux. Le 27.10, les maxima de passage en direction du SW sont enregistrés aux stations 20 (677 oiseaux) et 40 (513 oiseaux). Le 03.11, aux stations 24 (2.367 oiseaux), 9 (1.588 oiseaux) et 8 (1.316 oiseaux). L'examen de la carte 1 confirme que le flot migratoire des passereaux est prépondérant à l'est de la Meuse (stations 6 à 9 en Entre-Vesdre-et-Meuse; stations 23 et 24, à l'extrême est du pays; 19 à 22, en Condroz). Les espèces identifiées sont au nombre de 25 environ : Pipit farlouse, Pipit des arbres, Pinson des arbres (espèce le plus représentée le 27.10), Pinson du Nord, Linotte, Verdier, Tarin, Serin cini, Chardonneret, Grosbec, Bouvreuil, Sizerin flammé, Alouette des champs (espèce prépondérante le 03.11), Alouette lulu, Mésange sp., Accenteur mouchet, Bergeronnette grise, Bruant jaune, Bruant des roseaux, Moineau friquet, Rougequeue noir. Le Bruant proyer est noté de passage aux stations 11, 14, 16 et 19, le 27.10, aux stations 12, 19 et 27, le 03.11. Une Pie-grièche grise en direction SW, le 03.11, à la station 21. Le 27.10, des Hirondelles de cheminées sont notées aux stations 1 à 7, 10 à 22, 29 à 41 et 45 et 46, au total 89 exemplaires. Le 03.11, encore 6 Hirondelles de cheminée (stations 13, 15, 19 et 21). L'Hirondelle de fenêtre n'est notée que le 27.10 : 23 exemplaires (stations 10 et 42). Le 27.10, deux données de Tarin, à l'est de la Meuse : station 8 et station 19 (1 et 2 ex.). Le 03.11, données plus nombreuses : st. 5 (3 ex.), st. 9 (15 ex.), st. 13 (8 ex. NW) st. 17 (3 ex.) et st. 21 (30 ex.). Même constatation pour le Serin cini et le Chardonneret. Pour cette dernière espèce, les données se répartissent sur l'ensemble des stations, sans région préférentielle. Signalons, pour terminer, 5 Beccroisés le 03.11, à la station 19.

Le passage des *Pigeons ramiers* s'inscrit tout autrement que celui des petits passereaux (voir carte 2). La présence de bandes erratiques est démontrée par l'observation de vols en direction nord (par exemple : le 27.10, 755 ex. N à la station 19, 213 ex. N à la station 31; le 03.11, 200 ex. NW à la station 13). Cependant, la mise en évidence d'un passage migratoire est certaine, principalement en Brabant et en Condroz.

Le 27.10, les stations 11 à 13 totalisent à elles seules 12.600 ex. en direction W et SW. Le 03.11, les stations 19 à 22 recensent un passage de 21.000 ex. Pour le secteur W-S-E, le total général du nombre des Pigeons ramiers comptabilisés,

sur l'ensemble des stations, s'élève à 22.400 ex. le 27.10 et à 46.200 ex. le 03.11. A l'extrême est du pays, le passage est très faible. Le *Pigeon colombin* est signalé le 27.10 à la station 1 (1 ex. SE) et à la station 29 (2 ex.). Le 03.11, un exemplaire à la station 1.

Quant aux *Corvidés* (*Corneille noire*, *Freux* et *Choucas*), la migration se révèle relativement faible. L'interférence du départ matinal à partir de grands dortoirs est pratiquement insignifiante. Deux données seulement se rapportant à des vols dépassant la centaine au total, en direction NW (138 ex. à la station 2, le 03.11; 313 ex. à la station 30, le 27.10).

Le 27.10, le nombre total de corvidés en migration W à SE s'élève à 3.350 ex. Le 03.11, le nombre atteint 6.300 ex. Le passage est quasi nul à l'extrême est (stations 23 et 24) et en Lorraine (stations 42 à 46).

Un petit passage de *Geais* est décelé à la station 22, le 03.11 : 47 ex., isolés ou par deux, en direction du SW (2 ex. à la st. 30, 1 ex. à la st. 31 et 1 ex. à la st. 37). En Cendroz, 17 ex. à la station 22, 2 ex. à la station 19 et 3 ex. à la station 20, le 27.10.

Le passage des *Grives* (presque uniquement *Grives litornes* et *Grives mauvis*) est pratiquement nul à l'extrême est du pays et en Lorraine. Ailleurs, les constatations sont dissemblables. En effet (voir carte 4), le 03.11, alors que le passage vers le SW est soutenu sur la dorsale nord (stations 1 à 9), les dorsales centre (stations 10 à 22) et sud (stations 26 à 41) ne fournissent guère de preuve de passage. Le 27.10, le phénomène inverse s'était produit.

La dorsale nord fournit un total de 700 ex. le 27.10 (secteur W à SE) et de 5.400 ex. le 03.11, pour le même secteur directionnel. Les totaux pour la dorsale centre sont de 1.800 ex. et 1.600 ex. La répartition des espèces identifiées s'établit comme suit : pour le 27.10, 57,6 % de *Grives mauvis*, 39 % de *Grives litornes*, 2,5 % de *Grives musciennes* (81 ex. répartis aux stations 10, 18 et 42), et 0,9 % de *Grives draines* (29 ex. à la station 12). Le 03.11, les pourcentages sont : 63,3 % de *Grives litornes*, 34,1 % de *Grives mauvis*, 1,8 % de *Grives musciennes* (stations 1, 5 et 40) et 0,8 % de *Grives draines* (stations 10, 12, 15 et 21).

En ce qui concerne les *rapaces*, signalons le vol en direction SW d'une *Buse variable* aux stations 12 et 13, le 27.10, un *Milan royal* à la station 1, le 27.10 et un ex. de la même espèce à la station 21, le 03.11. Un *Milan noir*, le 03.11, à la station 15. Plusieurs données d'*Eperviers* poursuivant des vols de petits passereaux.

L'étude détaillée des données récoltées doit permettre de fournir des renseignements plus détaillés et plus diversifiés, p. ex. : le déroulement du passage au fil des heures.

Cette opération Migration '74 est à considérer avant tout comme un test en vue de se forger une opinion sur la possibilité de réaliser pratiquement un tel réseau d'observation à dates préétablies et d'acquérir l'expérience quant à la répartition optimale des stations. L'examen approfondi des enseignements récoltés doit permettre de conclure à l'utilité ou à l'inutilité de poursuivre au cours des années ultérieures ce genre d'opération.

Digest bibliographique (J. Tricot)

Réintroduire le Grand Corbeau en Belgique. — Une tentative de réintroduction s'amorce, réalisée avec toutes les autorisations officielles désirables. Les auteurs, estimant que le Grand Corbeau constitue l'un des cas les plus favorables, parmi les espèces récemment disparues en Belgique, ont entrepris leur expérience avec courage et persévérance. Au printemps 1970, quatre pulli, récoltés dans le Sud de la France, sont élevés en liberté. Suite à de probables malveillances, deux jeunes sont éliminés et les deux survivants sont, dès lors, mis en volière. En 1973, les deux Corbeaux s'avèrent être de sexes différents et le couple formé construit